

Les folles amours de Charles IV, duc de Lorraine

(1624-1675)

SOURCES :

- F. des Robert : Les campagnes de Charles IV, duc de Lorraine, 1883.
Ernest Mourin : Récits lorrains. Histoire des ducs de Lorraine et de Bar, 1895.
Charton : Les Vosges pittoresques et historiques
H. Lepage : Le département des Vosges. Introduction historique, 1845.
Le Pays Lorrain : Les fiançailles de Charles IV et de la Belle de Ludres, Tome I et Tome VI.

Le bon duc de Lorraine Henry II (1606-1624) – il était si bon que ses sujets l'avaient surnommé le Débonnaire – n'avait pas d'héritier mâle. La vieille loi des Francs, dite loi salique, suivant laquelle « un fief ne peut tomber en quenouille », ne s'appliquant pas en Lorraine, c'est sa fille aînée, la princesse Nicole, qui devait régner après sa mort.

Henri IV avait songé, dès cette époque, à préparer la réunion pacifique de la Lorraine à la France, en négociant le mariage de son fils, le futur Louis XIII, avec Nicole. Mais le dauphin n'avait que huit ans, et la princesse trois ans seulement. Un contrat de promesse de mariage fut cependant rédigé. La mort tragique de Henri IV (1610) mit fin aux projets du grand roi. Sous l'influence de sa mère, la régente Marie de Médicis, Louis XIII épousa Anne d'Autriche.

La princesse Nicole avait un compétiteur en la personne de son cousin Charles François, comte de Vaudémont, frère du duc Henry II, posait, en effet, la candidature de son fils Charles à la couronne ducale, dont il était le plus proche héritier mâle, et réclamait l'application de la loi salique.

Comment régler cette délicate question de la succession au trône ducal ? On s'avisa que le plus simple était de placer la couronne sur les deux têtes en mariant Charles à sa cousine, ce qui fut fait en 1621. Le contrat stipulait que le prince Charles reconnaissait qu'il tenait ses droits de sa femme, héritière légitime du duché. Au vrai, Charles, grand coureur de jupons, ne témoignait que peu d'enthousiasme pour une union contractée sous le signe de la raison d'État, et comptait sur la première occasion pour s'affranchir du joug conjugal.

Henry II mourait trois ans après ; son gendre lui succédait sous le nom de Charles IV.

*

* *

Charles IV avait été élevé à la cour de France. « C'était un enfant espiègle, hardi, spirituel, effronté. Il devint l'enfant gâté du Louvre. Le mélancolique Louis XIII s'amusait de ses saillies et de ses jeux d'esprit. » La reine Anne d'Autriche qui partageait l'engouement général en conçut, paraît-il, un tendre sentiment qu'elle lui conserva toute sa vie.

Figure étrange que celle de Charles IV. « Il y a en lui de l'homme de génie et du bouffon. » Brave soldat et habile manœuvrier, « il fut un général de premier ordre, à la taille de Condé et de Turenne qui l'admiraient ». Mais son manque de sens moral, son défaut d'équilibre, son égoïsme, son inconstance, ses passions désordonnées devaient le conduire aux aventures et précipiter la Lorraine dans les plus grands malheurs de son histoire.

Notre dessein étant seulement de retracer la vie agitée du duc sur le plan sentimental, rappelons pour mémoire, qu'allié de la Maison d'Autriche pendant la Guerre de Trente Ans (1618-1648), il vit ses États envahis par les Français et les Suédois, leurs alliés, qui mirent à feu et à sang la malheureuse Lorraine.

Chassé de son pays par la guerre, Charles IV, à la tête de ses Lorrains qui lui sont restés fidèles malgré ses fautes, va passer sa vie à guerroyer contre les Français et leurs alliés en Alsace, dans les Flandres, aux Pays-Bas, en Franche-Comté, en Allemagne. Vie errante d'un aventurier, coupée de triomphes passagers. S'il revient parfois porter la guerre en Lorraine, Charles ne recouvrera jamais ses États occupés par les troupes françaises.

*
* *

Charles IV avait feint de se conformer d'abord aux clauses de son mariage. Il gouvernait d'accord avec la duchesse Nicole : les ordonnances portaient leurs deux noms, leur double effigie figurait sur les monnaies. Il ne tarda guère à lever le masque en spoliant Nicole de tous ses droits au gouvernement.

Il ne s'en tint pas là. Engagé dans de multiples aventures sentimentales, il entreprit, pour se débarrasser de sa femme, d'enlever à la duchesse Nicole jusqu'à sa qualité d'épouse. Dans ce but, il fit poursuivre, torturer et condamner comme sorcier l'ancien aumônier de Henry II qui avait baptisé Nicole, ce qui impliquait la nullité du baptême et, par voie de conséquence, la nullité canonique du mariage. Ce prêtre, nommé Melchior de la Vallée, fut brûlé vif à Laxou.

A Besançon, où l'avaient mené ses campagnes, le duc s'était épris d'une jeune fille de grande beauté, Béatrix de Cusance qu'il prétendait épouser. Il la retrouva, quelques années après, veuve du prince de Cantecroix qui venait, fort à propos, de trépasser. Affrontant le scandale, le duc épousa la jolie veuve. C'était un cas de bigamie. Mais on trouva de savants et complaisants théologiens pour démontrer qu'il n'y avait aucune incorrection, le mariage avec Nicole étant entaché de nullité.

La duchesse Nicole, indignée, se résigna à quitter Nancy pour se réfugier à l'Hôtel de Lorraine, à Paris. Elle fut reçue à la cour avec les plus grands égards par Louis XIII et la reine. Le duc était allé la voir au Louvre. Comme il affectait de l'appeler toujours ma cousine : « Ne suis-je pas votre femme ? » lui dit-elle. Il s'inclina et sortit sans répondre.

En 1640, Charles IV a signé avec la France un traité de paix qu'il violera bientôt. Il rentre momentanément en Lorraine, accompagné de sa prétendue femme, Béatrix, qu'il appelle « sa femme de campagne ». Il est vrai qu'à ses côtés elle chevauche fièrement, tout comme un homme.

A Épinal, et dans tout le duché, il lui fait rendre les honneurs dus à une souveraine. Établi au château de la Malgrange, il vient avec elle faire ses dévotions à Notre Dame de Bons Secours. « Sur toute la route, les paroisses rurales accourent, le curé à leur tête, avec la croix et l'eau bénite. Un curé fut assez simple pour y porter le St Sacrement. »

Au milieu de cette allégresse dont jouissait pleinement Béatrix, l'infortunée Nicole était abandonnée de tout le monde, sauf peut-être de quelques paysannes qui, naïvement, criaient en joignant les mains : « Dieu nous conserve Monseigneur le Duc, ses deux femmes et son enfant ! »

Mais le duc n'ayant pas tenu ses engagements, Richelieu fait réoccuper la Lorraine. Charles IV fugitif, va passer l'hiver à Bruxelles où il se console dans les plaisirs de la perte de son duché. Il va de fête en fête, court les bals, les divertissements et les filles.

Nicole fut vengée par le pape Urbain VIII qui, statuant sur la demande en nullité de son mariage, introduite à Rome par Charles IV lui-même, confirme son droit et frappe d'excommunication le bigame et sa complice.

En 1645, le duc se réconcilie avec l'Église, fait amende honorable et se sépare de Béatrix. Mais bientôt, il remplit Bruxelles du bruit de sa passion pour la fille d'un borgmestre. On parle d'un troisième mariage.

En 1647, évolution inattendue : Charles IV se rapproche de Nicole, lui écrit des lettres tendres, mais tandis que la pauvre princesse, redoutant une comédie, répond avec réserve, il se dégage par un billet railleur et va rejoindre Béatrix à Gand.

Nous laisserons de côté le rôle du duc dans la Fronde où il est, avec Condé, dans le camp espagnol. Également fiers et ambitieux, les deux chefs ne s'entendent pas longtemps. Condé dénonce lui-même le prince lorrain à la cour d'Espagne en faisant croire qu'il projetait de passer avec son armée au service de la France. Arrêté à Anvers, Charles IV est emmené en Espagne. Prisonnier dans une tour, à Tolède ; il y restera cinq ans.

Au moment où il semblait abandonné de tous Charles IV fut défendu par quelqu'un auquel il ne songeait guère, sa femme légitime, la touchante princesse Nicole, qu'il avait accablée de tant d'humiliation. Elle parvint à entrer en rapport avec son mari et entreprit des démarches pressantes pour obtenir sa liberté. Elle attendrit toute l'Europe, depuis le pape jusqu'à l'empereur, mais n'obtint aucun secours effectif. Les tentatives d'évasion du captif n'eurent pas plus de succès.

Poursuivie par une implacable fatalité, la douce Nicole n'eut même pas la suprême consolation de voir réalisé son dernier espoir, la délivrance de son ingrat mari. Elle mourut en 1657. Rendu à la liberté deux ans après, au traité des Pyrénées (1659), l'égoïste Charles IV n'eut pas pour elle un mot de repentir, ni même de regret.

Venu à Paris en 1662, il s'affiche publiquement avec Marie-Anne Pajot, la fille d'un apothicaire.

Peut-être l'eût-il épousée si Louis XIV n'avait mis fin au scandale en faisant enfermer la « donzelle » dans un cloître. Son humeur changeante l'oublie bien vite pour de nouvelles amours avec Mlle de Saint-Remy, fille d'un maître d'hôtel du duc d'Orléans.

Charles avait beau vieillir, il restait toujours aussi romanesque. Pendant un séjour qu'il fit à Mirecourt, il avait rencontré, à l'abbaye de Poussay, une jeune chanoinesse de quinze ans, d'une éclatante beauté, Isabelle de Ludres – celle que ses contemporains ont appelée « la belle de Ludres ». Il s'en éprit passionnément et demanda sa main qui lui fut accordée. Mais la famille, méfiante, exigea que les fiançailles fussent célébrées devant le prêtre.

C'est alors qu'intervint Béatrix de Cusance. Elle fit le voyage de Mattaincourt pour faire valoir des droits supérieurs puisqu'elle avait été mariée. Le duc refusa, de la voir et lui enjoignit durement de retourner à Besançon. Déjà malade, Béatrix, sentant s'évanouir le rêve de sa vie, en fut frappée mortellement. Elle ne demanda plus, comme grâce dernière, qu'une cérémonie religieuse qui lui permît de mourir épouse légitime. Après s'être assuré, par les médecins, qu'elle n'en réchapperait pas, Charles y consentit et se fit représenter à ce mariage « in extremis ».

Sur ces entrefaites, la belle chanoinesse tomba malade et le duc ne tarda pas à rechercher une nouvelle compagne. Ce fut Marie Louise d'Apremont, fille d'un seigneur du Barrois. La fiancée entra à peine dans sa quatorzième année.

Au bruit de ces fiançailles extravagantes, la chanoinesse et sa mère, la comtesse de Ludres, firent opposition au mariage entre les mains de l'autorité religieuse. Cet obstacle n'arrêta pas le vieillard. Par son ordre, un magistrat complaisant, le procureur général Canon, fit arrêter la mère et la fille et menaça Isabelle de Ludres « de lui faire mettre la tête à ses pieds » si elle persistait dans son opposition. Elle se désista.

A soixante deux ans, Charles IV épousait Mlle d'Apremont, une gamine de treize ans, à peine nubile. Ce fut sa dernière conquête.

Rendons cette justice au vieux duc. Homme de guerre avant tout, à travers tant d'aventures sentimentales, il employa les dernières années de sa vie à combattre sur les champs de bataille de l'Europe, pour l'indépendance lorraine.

La mort le surprit en 1675 à l'heure où il savourait la joie de battre, à Consarbrück, le maréchal de Créqui, l'impitoyable oppresseur de la Lorraine.

Vit-il, à ses derniers moments, se pencher vers lui, pour un suprême pardon, l'image de la douce et tendre duchesse Nicole, la noble épouse, qu'il avait si cruellement délaissée ?

Victor LALEVÉE